

## M

MAIRE. Discours d'adieu de l'ex-maire Ekers—35, 42. Discours d'inauguration du Maire Payette—36, 42. Réponse au discours d'inauguration du Maire—38, 39, 42. MAIRE SUPPLEANT—20, 393.

MALAXEUR. Achat d'un—694, 912.

MARCHES (Commission des)—53, 121, 198, 251, 277, 376, 462, 534, 607, 704, 714, 735, 820, 830, 878, 970, 1029, 1054, 1110, 1113, 1159, 1199, 1229, 1252, 1270, 1319. Règlement à l'effet d'amender le règlement 296 concernant les marchés—617.

MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER—913. Réparations aux tranchées—459. Voie d'embranchement rue de Lévis—694. Lettre de M. McLean—3. Le gouvernement provincial est prié d'adopter une loi pour amener une réduction dans les prix du gaz et de l'électricité—85. Rapport de la Commission des Incendies, recommandant au Conseil d'adopter la proposition Mercier, *re* gaz et électricité—167, 202. Amendement au rapport—378. Commission spéciale nommée pour rencontrer la M. L. H. & P.—399. Lettre de la Commission—795. Réponse de la M. L. H. & P. Co. 796, 797, 798, 799. Rapport du surintendant du service de l'éclairage sur les propositions de la M. L. H. & P. Co., 827. Projet d'offre et projet de cahier des charges pour la fourniture de lumière électrique à la Cité de Montréal—958 à 965. Réponse de la Compagnie—1045. Nouvelle offre—1090.

MONTREAL PARK & ISLAND RY. CO.—656, 723. Opinion légale—631. Protêt signifié à l'effet d'empêcher la Compagnie de jeter la neige sur la chaussée et les trottoirs dans le quartier Mont-Royal—1207.

MONTREAL STREET RAILWAY—603, 867, 976. Offre de transporter la pierre de la carrière d'Outremont; enlèvement des rails dans les rues où elles ne sont plus en usage—111,460. Service sur circuit des Commissaires, Parc LaFontaine, Dufferin—59, 64, 112. Change certains circuits—112. Enlèvement de la neige par la Cie dans les rues où ses chars circulent—129, 234, 451, 563, 436. Protêt—255, 495. Niveau défectueux des rails—269. Renouvellement de rails—269, 270, 271, 495, 546, 510. Tramways, rue Wellington—297, 451. Tramways construits en dehors de la Ville—366. Service de tramways à Rosemont—432, 452, 601, 1034. Le rail modèle T.—458, 460. Poteaux en bois—460, 495. Réclamation de \$14,326.42 pour déplacement des rails—497. Circuit No 6 changé sans permission—547, 638. Transport de freight, 563 à 568, 867, 1157, 273. Ordre de discontinuer service rue Amherst, coin Sherbrooke—985. Prolonge la voie du Terminal jusqu'au square Victoria—1033. Se sert de vieux rails comme poteaux—1084. Plaintes—1128, 1202. Montreal St. Ry Co et le quartier Mont-Royal—614, 631, 1202. Ligne rue Davidson—1243. Doit à la Ville \$51,162.50—259. Billets de voyageurs—30. Refuse de payer sa quote-part pour l'enlèvement de la neige—41, 64. Contribution de la Montreal Street Railway Co. à l'enlèvement de la neige—363, 540. Protêt pour avoir négligé le renouvellement de ses rails—510. Texte de la réponse de la M. S. R.—612. Pont de la rue Sainte-Catherine—599, 631. Opinions légales *re* mise en place de la voie ferrée de la M. S. R. Co., sur la rue Ste-Catherine—630 et 672. Mise en demeure de la Compagnie d'avoir à fournir au quartier Mont-Royal, le même service de tramways qu'à la Ville de Montréal—656. Rapport de la Commission spéciale *re* enlèvement de la neige—659, 660, 1040. Amendements projetés au règlement No 210—661. Transport des marchandises pourcentage offert à la Ville et refusé—966.

MONTREAL TERMINAL RAILWAY CO.—111, 225, 366, 976. Cesse son service, rue Parthenais, Amity, Forsyth, Iberville et Moreau—111. Protêt—255. Entrevoie, rue Hôtel de Ville, pavée en blocs de scorie—602, 723. Opinion légale à ce sujet—760.

MONTREAL WATER & POWER CO.—934. Motion à l'effet d'en faire l'acquisition—208, 261. Commission spéciale pour étudier l'opportunité d'acquérir ses machines, propriétés, etc.—261. Loi concernant la compagnie—327. Opinion légale sur les pouvoirs de la Cité en vertu de cette loi—327. Bornes-fontaines en mauvais état—331, 407. Opinion légale. Droit de la Cité de forcer la Compagnie M. W. P. de remplacer ses tuyaux en cas d'insuffisance de ces derniers—560. Texte—670. Arrangement projeté avec la M. W. & P. Co. Opinion légale—779. Droit que possède la Cité d'acquérir la Montreal Water & Power Co.—805.

MORGUE. Enterrement aux frais de la Ville, des personnes indigentes inconnues—57. La Cie H. Bourgie—1064.

MUTATIONS DE PROPRIETE—8, 21, 22, 32, 47, 70, 95, 115, 137, 165, 220, 218, 265, 284, 323, 359, 401, 444, 484, 522, 556, 589, 625, 667, 702, 728, 753, 761, 773, 791, 802, 816, 823, 839, 874, 901, 917, 929, 953, 994, 1025, 1050, 1079, 1106, 1137, 1167, 1185, 1218, 1240, 1259, 1285, 1311, 1337.

## N

NEIGE. Enlèvement de la neige—64. Crédits—65, 30, 41, 55, 81, 312. Commission spéciale *re* enlèvement de la neige—563. Déposée sur les parcs publics—1248. Enlèvement par la Compagnie de chemins de fer Urbain de Montréal—404. Travail supplémentaire de certains employés en rapport avec l'enlèvement de la neige—404. Voir Montreal Street Railway Co.

NETTOYAGE DES RUES. Crédit—475.

NORTHERN COMMERCIAL TELEGRAPH CO. LTD.—511, 550. Demande d'approbation de la part de la Compagnie d'une nouvelle route et d'un embranchement dans certaines rues de la Ville—627, 674.

## O

OPINIONS LEGALES publiées dans la *Gazette Municipale*. Remboursement de garantie à la Firmité Paving Company—49. Répartition du coût d'un égout collecteur—49. Réclamation de l'Honorable juge Sicotte pour services rendus comme assistant recorder—50. Réclamation de Joseph Côté, hôtelier, *re* paiement de taxes—51. Réclamations Chas. Bénard, Hickey et Aubut, pour travaux exécutés sans autorisation préalable, à la caserne des pompiers No. 2—75. Expropriation pour l'élargissement de la rue St-Antoine, 4ième section—76. Indemnité aux héritiers du pompier N. Gagnon, décédé—77. La Cité de Montréal et Beauvais et al. Mémoire de frais dus par la Cité sur jugement—119. Police acquittée du pompier Arnold Espie—118. Droit et mode de convocation des sous-commissions—118. Vente de matériaux de la bâtisse appartenant à la Toronto Linotype Foundry Co.; expropriation de la rue St-Antoine, 3ième section—119. Construction d'un égout dans la rue Bercy autrefois rue de Lévis, entre les rues Hochelaga et Sherbrooke—120. Port d'armes illégal—120. Intervention de la police dans les élections municipales—139. Lettre de M. E.-W. Villeneuve, concernant les poursuites intentées contre certains hôteliers—140. Heures de travail des charretiers permanents de la Ville—141. Mémoire de frais de M. A.-A. Labrecque—142. Demande de M. T. Hanna, que la barrière de péage de la Commission des chemins à Barrières à Youville soit enlevée—142. Requêtes de MM. E.-W. Villeneuve et Geo. Vandellac pour la nomination d'une commission royale—143. Lettre de M. W.-J. White, secrétaire-trésorier de l'Ecole Technique de Montréal, concernant le paiement d'une somme de \$15,000 par la Cité de Montréal—144. Reprise en considération du vote constituant les commissions permanentes—145. Droits de la Ville au sujet de la barrière d'Outremont et celle d'Youville—147. Saisie et confiscation des animaux par les inspecteurs de la Cité—223. Ordonnance permettant au Grand-Tronc de traverser la voie publique à la jonction des rues Saint-Ferdinand et Notre-Dame-Ouest—224. Légalité de la soumission de la Sicily Asphaltum Co.—226. Obligations contractées par la Ville dans l'exhaussement des voies du Grand-Tronc—226. Installation de deux poteaux sur le parc Mont-Royal—227. Prolongement de la conduite d'eau principale, rue Amherst, en face de l'Ecole protestante—228. Expropriation pour agrandir et améliorer l'aqueduc—229. Licences des salles de tir—229. Enquête sur la police—267. Succession Masson—Expropriation de la rue Hutchison—325. Licences aux Bouchers Israélites—326. Services professionnels des docteurs Lamoureux et Morrison—361. Installation de pièces d'artillerie dans le parc Mont-Royal—362. Poursuite contre M. l'échevin Robinson *re* recouvrement de \$259—363. Contribution de M. S. R. Co à l'enlèvement de la neige—363. Les commissions permanentes et leurs pouvoirs—401. Enlèvement de la neige par la compagnie de chemin de fer urbain de Montréal. Procédure à suivre—404. Travail supplémentaire de certains employés en rapport avec l'enlèvement de la neige—404. Permission à la commission du Port de poser